



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE 8 STAB

UCH/17/8.STAB/2
Paris, 17 mars 2017
Original : Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE

CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1^{er} juin 2017

Paris, Siège de l'UNESCO, Salle II, bâtiment Fontenoy
10 heures – 18 heures

Point 1 de l'ordre du jour provisoire :

Adoption de l'ordre du jour

Le présent document contient des informations relatives à l'élection du Bureau de la huitième réunion du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB).

Action requise : paragraphe 2.

1. En vertu de l'article 4 (a) des Statuts du Conseil consultatif scientifique et technique, la Directrice générale de l'UNESCO a établi l'ordre du jour provisoire ci-après pour la réunion du Conseil consultatif après avoir consulté les Présidents de la Conférence des États parties et du Conseil consultatif.

Ordre du jour provisoire

N°	Point de l'ordre du jour	Interventions et Documents
	Ouverture	<i>ADG/CLT</i>
1	Élection du Bureau	<i>UCH/17/8.STAB/1</i>
2	Adoption de l'ordre du jour	<i>UCH/17/8.STAB/2</i>
3	Rapport du Secrétariat	<i>Rapport oral (Secrétariat)</i>
4	La sécurité dans les missions du STAB et des ateliers de l'UNESCO en soutien des États.	<i>Rapport oral (Officier de sécurité)</i>
5	Meilleures pratiques	<i>Suivi de la Conférence des États Parties.</i>
6	Coopération avec les ONG	<i>Suivi de la Conférence des États Parties.</i>
7	Autres questions	
8	Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil consultatif	<i>UCH/17/8.STAB/8</i>
	Clôture	

2. Le Conseil consultatif pourrait donc souhaiter adopter la résolution ci-après :

PROJET DE RÉSOLUTION 2 / STAB 8

Le Conseil consultatif scientifique et technique auprès de la Conférence des États parties à la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique,

1. Ayant examiné le document UCH/17/8.STAB/2,
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.